



Règlement 2003-643
 Adopté par la résolution 2003-110
 le 17 mars 2003
 Entrée en vigueur le 7 juin 2003

Sylvain
 Ivo Di Piazze, maire
Sylvain
 Sylvain Ouellet, greffier

Ville de Baie-Comeau - Plan d'ensemble du territoire

PLAN D'URBANISME

- GRANDES AFFECTATIONS**
- Commerce et services
 - Institutionnelle et communautaire
 - Tourisme, parc et récréation
 - Conservation et récréation extensive
 - Villégiature
 - Forêt et sylviculture
 - Industrielle
 - Contraignante
 - Non contraignante
 - Extractive
 - Prise d'eau
 - Site d'emboussement sanitaire
 - Zone de contraintes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion
- INTERVENTIONS PROPOSÉES**
- Site archéologique connu
 - Recommandation de citation
 - Cote géographique
 - Périmètre urbain
 - Cheminement piéton à aménager
 - Limite des secteurs urbains

Règlement no	Maire
Plan révisé le	Greffier
Règlement no	Maire
Plan révisé le	Greffier
Règlement no 2024-1109	Maire
Plan révisé le 31 octobre 2024	Greffier
Règlement no 2005-684	Maire
Plan révisé le 22 avril 2005	Greffier

CONDU PAR:	Jean-Yves Bouchard	VERDIE PAR:	Jean-Yves Bouchard
DESSEIN PAR:	Magalie Gagnon	APPROUVE PAR:	Jean-Yves Bouchard
ÉCHELLE:	1:25 000	DATE:	11 Septembre 2002
REFFÉRENCE INFORMATIQUE:	200208-0001-01-maa-affact-003		
SOURCE DU PLAN DE BASE:	SIR (Service d'urbanisme), Ministère de l'Énergie, 2240 St-Jacques et r. de la Grande-Rue, Québec, Québec G1S 4E6		
NORD		CONSULTANT	
		L. LEBLANC J. BOUCHARD	
1		4	